



JUDO ADAPTÉ EN EHPAD : LUTTER CONTRE LA PERTE D'AUTONOMIE

Dans le cadre du schéma départemental "Accès à la santé pour tous en Loir-et-Cher 2015-2020", des séances de judo adapté aux personnes en perte d'autonomie ont lieu depuis le début de l'année à l'EHPAD *La Clairière des Coutis* à Vendôme. Mardi 25 avril, Monique Gibotteau, 2^e Vice-présidente du Conseil départemental chargée des solidarités, assistait à l'une de ces séances.

Le Loir-et-Cher expérimente le judo adapté en EHPAD

Le Judo Club de Vendôme est engagé depuis longtemps dans l'enseignement du judo auprès de publics spécifiques. Dans ce cadre, il propose des séances de judo adapté pour le bien-être et la santé des résidents en EHPAD.

Sous l'impulsion de Monique Gibotteau, 2^e Vice-présidente du Conseil départemental chargée des Solidarités, le Département soutient l'expérimentation de ces séances au sein de l'EHPAD *La Clairière des Coutis* à Vendôme. Une aide qui s'inscrit dans la politique départementale d'aide à l'autonomie.

Les séances de judo adapté en EHPAD ont lieu depuis le mois de janvier et se prolongeront pendant 10 mois, à raison d'une séance tous les quinze jours.

Prévoir et lutter contre la perte d'autonomie

Le judo adapté en EHPAD améliore ou maintient les capacités motrices des participants pour les gestes du quotidien, **« une façon originale et efficace d'anticiper ou de retarder la dépendance des personnes en perte d'autonomie »**, souligne **Monique Gibotteau** qui assistait à la séance. En outre, le judo adapté en EHPAD favorise le bien-être et les liens sociaux des personnes âgées par les valeurs du judo.

« L'autonomie est l'une des priorités de notre Département de Loir-et-Cher. Il est naturel de soutenir une démarche innovante telle que le judo adapté EHPAD, en plus de nos actions habituelles » poursuit **Monique Gibotteau**. A travers Vivre Autonome 41, la Maison Bleue 41, Tranquillidom ou Dom@dom 41, le Loir-et-Cher est particulièrement mobilisé pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées.

Chiffres clés :

- 13 résidents de l'EHPAD de la Clairière des Coutis participent aux séances de judo adapté en EHPAD.
- Moyenne d'âge : 84 ans, dont 3 personnes de 91 ans.
- Subvention du Département pour cette expérimentation : 5 000€.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12